

## EVACUATION DES PERSONNE (GUIDE ET SERRE-FILE) ART.R232-12-21

### - Objectifs :

A l'issue de la formation, le stagiaire saura appliquer :

- les règles de mise en sécurité des personnes lors d'une évacuation.
- les directives du plan d'évacuation.

### - Public concerné :

Responsable de sécurité, chargé de l'évacuation.  
Personnel désigné chargé d'organiser l'évacuation.

### - Pré-requis :

#### **CONDITION INDISPENSABLE A LA REALISATION DE CETTE FORMATION :**

Visite de reconnaissance de l'établissement précédant la formation avec un responsable sécurité, un membre de la Direction et/ou les membres du C.H.S.C.T. dans l'objectif d'une préparation commune du scénario de l'exercice.

### - Durée :

4 heures

### - Pédagogie / animation :

Formateur ayant une pratique régulière des prescriptions légales de sécurité incendie

### - Moyens pédagogiques :

Support pédagogique visualisé avec vidéo projecteur  
Plan d'évacuation  
Un support de formation sera remis à chaque stagiaire

### - Lieu :

Cette formation est dispensable uniquement en intra-entreprise.

### - Programme pédagogique :

#### **THEORIE :**

- Naissance et propagation d'un sinistre
- L'alarme et l'alerte
- Dangers des fumées
- But de l'évacuation : quand et comment évacuer ?
- Le facteur temps
- La signalétique
- Le(s) point(s) de rassemblement
- Les dégagements, issues et chemin de repli
- Le balisage et les points de regroupement
- L'organisation humaine : guide et serre-file
- Le ratisage : comportement pour une entière efficacité
- L'aide aux personnes handicapées

#### **PRATIQUE:**

- Repérage des zones de mise en sécurité, des cheminements d'évacuation
- L'éclairage de sécurité
- Exercices d'évacuation en présence des occupants ou du public
- Le registre de Sécurité

### - Evaluation sommative :

#### **THEORIE :**

Un QCM sera effectué afin de valider l'acquisition des connaissances.

#### **PRATIQUE :**

un débriefing sera effectué à l'issue de l'exercice pratique.